Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI JOUVENTE – Constitution de société

Référence : L015101

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 25 novembre 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Suivant acte sous seing privé en date du 13 novembre 2022, il a été institué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI JOUVENTE Capital : 5 000 € Siège social : 8, quai Talard, 22100 Lanvallay Durée : 99 ans Objet : – La propriété, la gestion, à titre civil, de tous les biens immobiliers et droits immobiliers. – L'acquisition, la location, la location-vente, la propriété ou la copropriété d'immeubles. – L'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux. Gérance : – Madame Gaëlla CHARLET demeurant L'Epinet, 22130 Languenan ; – Monsieur Thibaut CHARLET demeurant L'Epinet, 22130 Languenan ; – Monsieur Jean-Marie TOTAL demeurant 83, chemin du Bois Renard, 83320 Carqueiranne ; – Monsieur Mathieu TOTAL demeurant 34, la Ville au Sene, 35800 Saint-Briac sur mer ; – Monsieur Julien TOTAL demeurant 34, la Ville au Sene, 35800 Saint-Briac sur mer. Agrement des cessionnaires de parts sociales : toutes cessions ou transmissions de parts quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés sur décision prise à la majorité qualifiée des trois quarts des parts sociales détenues par les associés, y compris le cédant. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Malo. Pour avis

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE